

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 30 SEPTEMBRE 2023 LE BOURG

Elus : M. le MAIRE, Marie Hélène LE BOURVELLEC, Adjointe aux actions sociales, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux sports et aux finances, Eric BADOUC, conseiller délégué aux mobilités douces, à l'insertion et à l'économie, Denise LE MOIGNE – Conseillère municipale.

Référent de quartier élus : Morgane LE COZ

Coordinatrice des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER

Personnel communal : Lionel RUNAVOT - Responsable du Pôle Technique

M. le MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Tous les citoyens peuvent venir aux réunions de quartier du bourg ; il n'y a pas de limite géographique.

Les conseils municipaux sont maintenant accessibles sur Internet.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf

Le dispositif a évolué avec le nouveau mandat. Les réunions de quartier sont désormais suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés.

Il est décidé la création d'un comité de suivi composé de 4 citoyens pour deux ans renouvelables et deux élus pour le mandat. Sept citoyens se sont inscrits ; il est donc procédé à un tirage au sort. Les citoyens désignés par ce tirage sont Christian MONNIER, Jocelyne BOURSIER, Dominique GUYOMAR et Anne-Marie KERVRAN (excusée).

Il est à noter que l'ensemble du secteur bourg a été réaménagé : création d'une médiathèque, d'une ludothèque, d'une école de musique, aménagement des places Nava et de l'église, de la rue de Quillien. Il reste la rue de Lannevain à reprendre.

Il arrive que des réponses négatives soient apportées ; pour exemple les demandes des ralentisseurs qui ne sont plus acceptées par le Département.

Les référents de quartier se sont réunis pour examiner les questions posées en 2022.

Questions 2022

QUESTIONS	REponses
Piste cyclable	Ce sujet sera abordé pendant la réunion.
Points d'incendie au Nord de la commune	Les pompiers indiquent qu'il n'y a pas de difficulté du fait de la présence d'un camion-citerne
Rue de Quillien	Les travaux sont en cours. Ce sujet sera abordé pendant la réunion.
Chicanes rue de Penallée	Elles ont été repeintes en 2022.
Déjections canines	Malheureusement il s'agit d'incivilités sur lesquelles il est difficile d'agir.
Jardins partagés Kerambellec	Ce sujet n'a pas avancé
Eclairage nocturne	La politique de la commune sera expliquée pendant cette réunion
Voirie ZAC Nord	Des améliorations ont été réalisés. La réalisation définitive est prévue en 2024
Demande abribus Kerjégou	Ce sujet sera abordé pendant la réunion.
Kerambellec passage piétons	Fait
Rue de Cornouaille : marquage de priorité	A vérifier
Miroirs aux intersections	Pas de nouvelle installation pour des questions de responsabilité mais réparation des existants défectueux
Ralentisseur St Jacques	Il a été repris
Les déchets	La lutte contre les déchets continue. La thématique est abordée par le Conseil des Sages
Voie cyclable Lanmeur Ecoles	Ce sujet sera abordé pendant la réunion.

Les travaux réalisés en 2023 :

- 1- La rue de Quillien : PIGEON BRETAGNE SUD a emporté le marché et a refait le réseau d'eau pluviale. La réception a été refusée car toutes les buses étaient fissurées et les travaux vont reprendre après les vacances de Toussaint. La route sera barrée pendant 3 semaines. Un nouveau parking verra le jour près des kinés. Un autre parking est prévu près de la caserne des pompiers dès qu'un accord sera trouvé avec l'exploitant. Les plantations seront réalisées dans le même temps.
Une jardinière a été posée à l'entrée du Village de Quillien pour sécuriser les circulations cyclables.
- 2- Le platelage de la passerelle a été refait dans le parc St Jacques.
- 3- Des installations photovoltaïques ont été mises en place sur la tribune du stade (autoconsommation collective) et sur la Mairie (autoconsommation totale).
- 4- La priorité à droite fonctionne plutôt bien. Les conditions sont créées pour que tout se passe bien mais les élus ne peuvent pas être derrière chaque conducteur. Les radars pédagogiques permettent de mesurer les vitesses et 90% des déplacements respectent les 50 km/h.
- 5- L'éclairage public : les nouveaux horaires n'ont pas donné lieu à des plaintes. Il semblerait que ce soit compris, notamment du fait des coûts. Des horaires différents sont choisis pour des cas particuliers (ports, salle de sports).

6- Trois boucles cyclables (Doëlan, Le Pouldu et le bourg) ont été réalisées sur la commune.

Les nouveaux projets pour 2024 :

- 1- Il est prévu des installations photovoltaïques au Pôle Technique et à St Jacques.
- 2- La reprise des travaux de la rue de Quillien
- 3- Des luminaires seront supprimés car ils n'ont pas de raison d'être (plage des Grands Sables, de St Julien, ...). De même, des Leds remplaceront les lampes à sodium.
- 4- Les déplacements vélos : Depuis 2 ans ½, la commune est devenue Pôle principal du cyclotourisme pour la Région Bretagne. L'effort municipal, et du service du Sport, est permanent notamment au niveau des scolaires avec des apprentissages toutes les semaines pour les enfants.

Deux projets phares sont prévus :

- a- La création d'une liaison entre les écoles du bourg et Langlazik. Des marquages horizontaux et verticaux seront réalisés pour la jalonner.
- b- Une piste sera créée entre Moëlan et Kloar au Nord de la Route Départementale

Le passage en bateau entre Guidel Plages et le Bas-Pouldu est en cours de consultation pour un nouvel opérateur avec des horaires plus larges. Il est souhaité que le coût de la traversée des vélos soit diminué.

Un groupe de réflexion autour de la bicyclette se réunit régulièrement sur la commune. Un travail est à entamer pour la liaison avec Quimperlé.

Questions 2023	
QUESTIONS	REPONSES
Ilots de la rue de Moëlan	Les ilots seront enlevés lors de la création de la piste cyclable.
Sens interdit de la Pharmacie – Il faudrait un panneau côté Pharmacie	Il n'est pas certain que la situation s'améliore et il faudrait l'accord des propriétaires du commerce.
OPAC Kerambellec	La commune n'a pas de nouvelle concernant la situation juridique mais reste à l'écoute des demandes des habitants. Le passage piétons a été réalisé et le cheminement sablé a été refait. Les espaces verts sont entretenus même si ça peut s'améliorer. Concernant les trous sur la voirie, la commune ne peut pas intervenir car il s'agit du sujet polémique.
ZAC : Il n'y a pas assez d'enclos pour les poubelles.	Un enclos poubelles est en place. Deux seront réalisés avant la fin de l'année.

Rue du Hirguer : les poubelles ne sont pas dans un enclos et ne sont pas remises dans le bon sens	Pour l'encadrement, on ira voir et pour la remise dans le bon sens des conteneurs, il faut écrire à Quimperlé Communauté.
Poursuite du Chaussidou vers Doëlan	Le Département s'est désengagé mais nous ne désespérons pas de les faire changer d'avis.
M. TUSSEAU : Zone blanche à Kerabus	Vous pouvez écrire au Maire qui va le relayer auprès du Député pour demander à l'Etat de respecter son engagement.
Mme MERCIER : La fibre Le trottoir devant Caro § Francesco : il n'y a pas d'abaissement de trottoir	Sur le site de Mégalis, vous pouvez connaître la date de votre raccordement en fonction de votre adresse. Une visite sur place sera organisée pour trouver une solution mais il faut prendre en compte que la largeur des trottoirs ne pourra pas être modifiée.
M. GUYOMAR : Le fonctionnement de l'assainissement sur la commune et le poste de St Mady. Pourquoi les agriculteurs sur le bassin versant de la Laïta ont été contrôlés ? Il y a une conséquence sur le plan d'épandage	La commune n'est pas à l'origine de cela. La recherche a pour objectif de trouver l'origine de la pollution de la Laïta. Tous les réseaux ont été contrôlés comme les agriculteurs. La station d'épuration est conforme. La population augmente régulièrement mais le calibrage est réalisé par rapport aux campings et à l'entreprise Capitaine Cook. La station est surdimensionnée par rapport au besoin ; la problématique n'est pas à rechercher de ce côté-là. Le Maire a alerté en Juin par courrier Quimperlé Communauté. Le fait que la conchyliculture puisse disparaître est un fait qui affecte la municipalité.
Mme HERVE : les incivilités dans les conteneurs. Quelle est la solution ?	Tout le monde souffre de ces incivilités mais nous n'avons pas la solution.
Mme DUFFIN : La rue du Village de Quillien s'appelle Vinn Bihan et une jardinière a été installée.	Cette dénomination est ancienne et est nécessaire pour être desservie par la fibre. L'entrée en voiture dans le village par la rue de Quillien est maintenant interdite pour sécuriser les cyclistes.
Mme DUCLOS : Les eaux pluviales du nouveau lotissement Ti Liamm	Le raccordement définitif sera réalisé lors de la réfection définitive de la voirie. Le service Urbanisme peut répondre aux questions sur la propriété du talus.
Mme DUFFIN : Le radis a disparu	Il a eu une existence éphémère. Il est venu par hasard et est reparti à la date prévue
Mme GOYON : Le terrain devant le commerce Le Cocooning dans la ZAC est-il conservé par la commune ?	La commune a conservé des parcelles pour des services liés à l'Education et aux Loisirs. Prochainement un aménagement en Espaces Verts est prévu pour les enfants ainsi qu'un agrandissement du parking.
Bernadette : Le passage piétons est affaissé devant le café de la Place	A voir sur place
M. LE MAOUT : Route de Penhars vers Kerchilven : des ronces dépassent des talus	Nous irons voir. Un courrier sera envoyé. Ensuite une mise en demeure est adressée et à défaut de réponse, le travail est confié à un tiers aux frais du propriétaire
Mme DUCLOS : Les parterres de fleurs sur la route de Lorient côté Nord ne sont pas entretenus.	Il n'y pas d'explication mis à part le fait que, peut-être, les particuliers le faisaient jusqu'à présent. Ce sera fait par la commune prochainement. A noter que cet espace pourrait être supprimé pour élargir la piste cyclable.
Mme GUYOMAR : Problème de stationnement à 16h30 sur le parking de l'école Notre Dame	Il n'est pas possible de réserver le stationnement à une catégorie de personnes. La raison n'est, semble-t-il, pas à rechercher vers la salle de sports.

M. TUSSEAU : Quelle est la suite de la réunion d'informations sur les panneaux photovoltaïques	QC va gérer la visite chez le particulier mais ça a pris du retard. Ce n'est pas tombé aux oubliettes. Le sujet tient à cœur à la municipalité.
--	---